

La Défense, le 3 octobre 2017



Monsieur Gérald DARMANIN  
Ministre de l'Action et des Comptes Publics  
139, rue de Bercy  
75012 PARIS

Objet : Agences de l'eau – sortie du dérogatoire  
Réf : VT/2017-31

Monsieur le Ministre,

Pourquoi créer 1 600 postes de fonctionnaires d'État en plus, en titularisant de force les agents contractuels en CDI des agences de l'eau au 1<sup>er</sup> avril 2018 ?

Ces personnels n'en sont pas demandeurs, ils évoluent professionnellement dans un quasi statut de contractuels qui a fait l'objet d'un décret en conseil d'État en 2007.

Par ailleurs, les conditions de titularisation par le dispositif « loi SAUVADET » sont injustes et inacceptables.

Pertes de salaires de 20 à 30 %, blocage des évolutions de carrières, problème des polypensions, suppression du dispositif de prévoyance, concours d'accès pour des agents experts qui ont plus de trente ans d'expérience...

Aujourd'hui, pour la majorité des agents qui ne pourront pas supporter cette fonctionnarisation par la « petite porte », rien n'a été prévu. Trois réunions « alibi » stériles de la DRH du MTES ont eu lieu. Elles n'ont apporté aucune assurance en termes de déroulement de carrière dans un statut en voie d'extinction.

Depuis plus de cinquante ans, les agences de l'eau et leurs personnels ont su montrer leur efficacité et leurs adaptabilité, du petit cycle de l'eau hier, au grand cycle de l'eau et à la biodiversité aujourd'hui.

Elles constituent la banque des solidarités dans le domaine de l'eau.

Les 13.6 Milliards d'euro de redevances collectées par les six agences au cours du Xème Programme auront permis de financer 40 milliards de travaux.

Ces travaux génèrent ou permettent de maintenir des emplois locaux dans tous les domaines de la construction, du bâtiment, de l'ingénierie, du contrôle, qui plus est des emplois non délocalisables.

Aussi face aux réductions d'effectifs, et aux ponctions effectuées sur les budgets des agences, vous comprendrez que les agents soient très inquiets pour leur avenir et l'avenir des agences.

C'est pourquoi nous nous permettons, Monsieur le Ministre de vous interpeller en direct pour trouver une issue favorable pour l'ensemble des personnels.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La Secrétaire générale de l'UFETAM CFDT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Thys'.

Véronique Thys